

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00458 Numéro SIREN : 337 515 936 Nom ou dénomination : SOFIPAR

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003927

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

MACON

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003927**
n° de gestion : **2000B00458**
n° SIREN : **337 515 936 RCS Mâcon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mâcon certifie avoir procédé le 10/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SOFIPAR - Société par actions simplifiée
zone artisanale ou zone d'activité du Champ Bossu BP 70 71600 Paray-le-monial -FRANCE-

date de clôture : 31/01/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



267450

1

BILAN - ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DGER, N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

B 39 27

Désignation de l'entreprise SAS SOFIPAR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zone Artisanale Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 5 1 5 9 3 6 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 31/01/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO
	Terrains	AP	AQ
	Constructions	AR	AS
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW
	Immobilisations en cours	AX	AY
	Avances et acomptes	CS	CT
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	CV
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB	BC
	Autres participations	BD	BE
	Créances rattachées à des participations	BF	BG
	Autres titres immobilisés	BH	BI
	Prêts	BJ	BK
	Autres immobilisations financières*	BL	BM
TOTAL (II)		BN	BO
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BP	BQ
	En cours de production de biens	BR	BS
	En cours de production de services	BT	BU
	Produits intermédiaires et finis	BV	BW
	Marchandises	BX	BY
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA
	CRÉANCES	CB	CC
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD	CE
	Autres créances (3)	CF	CG
	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	CI
Comptes de régularisation	DIVERS	CJ	CK
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CW	
	Disponibilités	CM	
	Charges constatées d'avance (3)*	CN	
	TOTAL (III)	CO	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CP	
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecarts de conversion actif* (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		30 225 357	1A 12 885 334
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIPAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 231 264)			DA	231 264	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	904 110	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 513 067	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1 170 273	
	TOTAL (I)			DL	3 850 715	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 041 952	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	781 022	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 466 274	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 031 081	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	44 986	
	Autres dettes			EA	123 989	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	13 489 307		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 340 022		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 423 753
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 409 731	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIPAR							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	50 054 121	FB		FC	50 054 121	
	Production vendue { biens * services *	FD	6 422 106	FE		FF	6 422 106	
		FG	2 061 087	FH		FI	2 061 087	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	58 537 315	FK		FL	58 537 315	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	48 444	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	122 761	
	Autres produits (1) (11)					FQ	311 620	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	59 020 142
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	45 147 367	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	16 135	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	122 682	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 294	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 895 444	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 010 569	
	Salaires et traitements*					FY	5 125 688	
	Charges sociales (10)					FZ	1 958 415	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	677 537
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 296
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15 912	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	56 975 344
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 044 797	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	32 301	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 276	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	38 768	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105 073	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	105 073	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(66 305)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 978 492	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIPAR</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	69 228	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	191 035	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	260 264	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 366	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 695	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	5 739	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	38 801	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	221 462	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	453 012	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	233 876	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	59 319 174	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	57 806 107	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 513 067	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	131 867	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	21 616	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	153 103	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	119 795	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 652	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 17 340 023 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 513 067 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 7 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 306 441 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	137 989	3 366		141 356
Immobilisations incorporelles	462 182	3 366		465 548
- Terrains	867 061			867 061
- Constructions sur sol propre	10 720 275			10 720 275
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 339 608			2 339 608
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 153 721	147 334	63 212	4 237 843
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 223 757	27 341		1 251 098
- Matériel de transport	143 555			143 555
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 259	8 771	7 883	212 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 659 235	183 446	71 095	19 771 586
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	961 747	186 310	30 696	1 117 361
- Prêts et autres immobilisations financières	26 681	1 170	13 565	14 286
Immobilisations financières	988 428	187 480	44 261	1 131 647
ACTIF IMMOBILISE	21 109 844	374 292	115 356	21 368 781

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	324 192

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	133 553	5 009		138 562
Immobilisations incorporelles	133 553	5 009		138 562
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 460 464	334 292		6 794 756
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	795 948	160 307		956 255
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 710 956	128 461	63 212	3 776 205
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 836	36 216		888 051
- Matériel de transport	134 398	4 099		138 497
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 440	9 154	7 883	189 711
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 142 042	672 529	71 095	12 743 476
ACTIF IMMOBILISE	12 275 595	677 538	71 095	12 882 038

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 582 823 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 116		13 116
Autres	1 170		1 170
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	296 251	296 251	
Autres	2 913 868	2 913 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	358 419	358 419	
Total	3 582 823	3 568 537	14 286
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	13 565		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	12 670
Avoirs à recevoir	207 422
Avoir à recevoir frais généraux	37 050
Ristournes scacentre à recevoir	412 998
Ristournes directes à recevoir	54 334
Prest.serv scacentre à recevoir	266 040
Prest.serv directes à recevoir	32 008
Associés intérêts courus	377
Divers produits à recevoir	12 598
Intérêts courus à recevoir	1 653
Total	1 037 151

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 164 534	5 739		1 170 273
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 164 534	5 739		1 170 273
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 739		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 489 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 409 731	1 409 731		
- à plus de 1 an à l'origine	5 632 221	566 668	2 749 825	2 315 729
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 466 275	3 466 275		
Dettes fiscales et sociales	2 031 081	2 031 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 986	44 986		
Autres dettes (**)	905 012	905 012		
Produits constatés d'avance				
Total	13 489 307	8 423 753	2 749 825	2 315 729
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	569 387			
(**) Dont envers les associés	781 023			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 132 221		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 132 221		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact non parvenues	4 714
Emballages à payer	59
Eau, électricité, gaz à payer	56 930
Carburant à payer	118
Petites fournitures à payer	618
Fournitures bureau à payer	298
Fournisseurs achats à recevoir	101 962
Transports sur achats à payer	2 119
Redevance à payer	106 175
Sous trait info a payer	130
Ss trait.gardien.a payer	329
Ss trait.enlèvement a pay	1 412
Ss-traitance analyse à payer	287
Loyer a payer	100
Location matériel à payer	537
Entretien a payer	706
Entretien à payer	1 273
Maintenance à payer	10 561
Assurances mma	23
Flotte mma à payer	392
Frais étude à payer	2 630
Honoraires à payer	42 921
Publicité à payer	28 434
Cadeaux clients a payer	1 193
Prospectus dist à payer	23 259
Transports /vtes a payer	38
Voyages déplacements à payer	1 401
Affranchissement à payer	641
Téléphone à payer	258
Telex a payer	22
Cotisations à payer	99 652
Droits d auteur à payer	2 947
Intérêts courus sur emprunts	4 493
Intérêts banc. courus à payer	23 428
Congés à payer	370 209
Primes 13eme mois à payer	24 675
Primes exceptionnelles à payer	14 615
Dettes prov.s/participation.sal	254 091
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	533
Intéressement à payer	198 921
Urssaf à payer	90 602
Médecine du travail à payer	1 588
Formation continue à payer	71 574
Part.construction à payer	24 585
Taxe apprentissage à payer	36 117
Autres taxes a payer	4 532
Organic à payer	67 792
Taxe additionnelle à payer	160 298

Notes sur le bilan

	Montant
Charges sociales sur congés payés	129 899
Charges sociales s/ salaires prov	8 636
Charges sociale sur primes except.	5 115
Taxe c-e-t à payer	23 080
Taxe foncière à payer	18 751
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 259
Taxe publicité à payer	10 359
Divers charges a payer	78
Total	2 050 237

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	532		
Carburant d avance	4 997		
Petite fourniture d avance	3 023		
Fournisseurs achats d avance	102 695		
Frais accessoires d avance	366		
Redevance d avance	155 412		
Blanchissage d avance	151		
Distribution d avance	1 187		
Crédit bail d avance	1 553		
Location matériel d avance	9 679		
Entretien mat.roulant d avance	57		
Maintenance d avance	16 842		
Assurance d avance	1 789		
Frais d etudes d avance	2 648		
Documentation d avance	562		
Honoraires d avance	45 138		
Publicité d avance	8 627		
Transport d avance	64		
Deplacement d avance	537		
Affranchiss. d avance	29		
Téléphone d avance	548		
Adsl d avance	5		
Transpac d avance	294		
Advisio d avance	410		
Frais bque ouvert.d avanc	417		
Autres impots d avance	128		
Droits d auteurs d avance	37		
Intérêts des emprunts d avance		695	
Total	357 724	695	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 490	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	30 696	
Amortissements dérogatoires	5 739	
Produits des cessions d'éléments d'actif financier		188 536
Charges except. sur ex. ant. : Régularisations frais généraux	877	
Produits de cession des immobilisations corporelles		2 500
Prdts except. sur ex. ant. : Remboursement CSPE 01/01/16-31/01/17		63 015
Prdts except. sur ex. ant. : Remboursement CFE 2015-2016		1 092
Prdts except. sur ex. ant. : Régularisations fournisseurs		1 035
Prdts except. sur ex. ant. : Régularisations frais généraux		4 086
TOTAL	38 801	260 264

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 513 067
+ Impôts sur les bénéfices	233 876
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 746 943
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	5 739
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 752 682

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 978 492	335 001	1 643 491
+ Résultat exceptionnel	221 463	23 314	198 149
- Participations des salariés	453 012	124 438	328 574
Résultat comptable	1 746 943	233 876	1 513 067
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 269 586 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 170 273
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 170 273
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	281 516
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	281 516
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	269 586
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 16/01/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 218 personnes dont 1 apprenti et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	29	
Employés	169	
Ouvriers	16	
Total	218	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

Parc d'activité du Champ Bossu

71 600 PARAY LE MONIAL

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	18 779 098
<i>Quote part de passif</i>	2 329
Avals et cautions	18 781 427
Engagements en matière de pensions	389 886
Engagements de crédit-bail mobilier	106 915
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	19 278 228
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			124 824		124 824
Cumul exercices antérieurs			10 460		10 460
Dotations de l'exercice			17 000		17 000
Amortissements			27 460		27 460
Cumul exercices antérieurs			9 128		9 128
Exercice			22 684		22 684
Redevances payées			31 812		31 812
A un an au plus			25 675		25 675
A plus d'un an et cinq ans au plus			64 177		64 177
A plus de cinq ans			14 956		14 956
Redevances restant à payer			104 808		104 808
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 107		2 107
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 107		2 107
Montant pris en charge dans l'exercice			21 617		21 617

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 389 886 euros
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

SOFIPAR

SAS au capital de 231 264 €uros

**Parc d'activités Le Champ Bossu
Boîte Postale 71
71600 PARAY LE MONIAL**

337 515 936 RCS MACON

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C P 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

SAS SOFIPAR

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Janvier 2018

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutaire *Premium*
RÉF 19801

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
SAS au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIPAR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

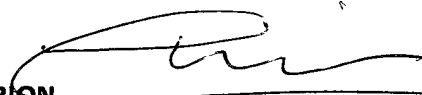
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 11 juillet 2018

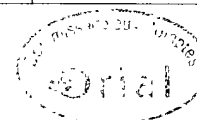
Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes


M. BRION

Fondé de Pouvoirs

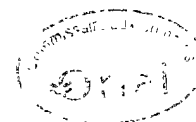
 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	141 356	138 562	2 794	4 437
Fonds commercial (1)	324 192		324 192	324 192
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	867 061		867 061	867 061
Constructions	13 059 883	7 751 011	5 308 872	5 803 471
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 237 843	3 776 205	461 638	442 764
Autres immobilisations corporelles	1 606 799	1 216 260	390 539	403 896
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 117 361		1 117 361	961 747
Prêts	13 116		13 116	26 681
Autres immobilisations financières	1 170		1 170	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 368 781	12 882 038	8 486 743	8 834 249
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	27 219		27 219	29 513
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 159 759		5 159 759	5 175 895
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	296 251	3 296	292 954	255 632
Autres créances	2 913 868		2 913 868	2 500 901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	101 062		101 062	123 037
Charges constatées d'avance (3)	358 419		358 419	390 122
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 856 576	3 296	8 853 280	8 475 100
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	30 225 357	12 885 334	17 340 023	17 309 349
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



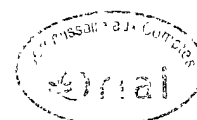
 Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	231 264	231 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 001	32 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	904 111	904 014
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 513 067	1 006 818
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 170 273	1 164 534
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 850 716	3 338 631
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 041 953	7 605 162
Emprunts et dettes financières diverses (3)	781 023	1 052 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 466 275	3 182 213
Dettes fiscales et sociales	2 031 081	2 015 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 986	1 108
Autres dettes	123 990	114 359
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	13 489 307	13 970 719
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 340 023	17 309 349
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 065 554	5 116 786
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 423 753	8 853 932
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 409 731	1 903 031
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



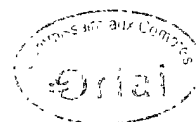
Compte de résultat

	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	50 054 121	48 555 445
Production vendue (biens)	6 422 107	6 416 414
Production vendue (services)	2 061 087	1 745 076
Chiffre d'affaires net	58 537 315	56 716 935
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	48 444	45 603
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	122 762	192 988
Autres produits	311 621	315 874
Total I	59 020 142	57 271 399
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	45 147 368	43 500 185
Variations de stock	16 136	-7 482
Achats de matières premières et autres approvisionnements	122 682	132 463
Variations de stock	2 294	2 783
Autres achats et charges externes (a)	2 895 444	3 003 909
Impôts, taxes et versements assimilés	1 010 570	1 001 772
Salaires et traitements	5 125 689	5 140 002
Charges sociales	1 958 415	1 920 805
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	677 538	741 165
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 296	2 967
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	15 913	110 836
Total II	56 975 345	55 549 404
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 044 797	1 721 996
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	32 301	11 197
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 276	2 106
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 191	5 508
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	38 768	18 810
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	105 073	100 550
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	105 074	100 551
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-66 305	-81 740
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 978 492	1 640 255



Compte de résultat (suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	69 228	14 554
Sur opérations en capital	191 036	47 275
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	260 264	61 829
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 367	34 902
Sur opérations en capital	30 696	47 259
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 739	102 262
Total charges exceptionnelles (VIII)	38 801	184 423
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	221 463	-122 593
Participation des salariés aux résultats (IX)	453 012	371 793
Impôts sur les bénéfices (X)	233 876	139 051
Total des produits (I+III+V+VII)	59 319 175	57 352 039
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	57 806 108	56 345 221
BENEFICE OU PERTE	1 513 067	1 006 818
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	21 617	3 999
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		





Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 17 340 023 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 513 067 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

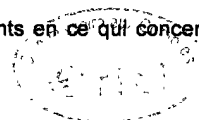
Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 7 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.





Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

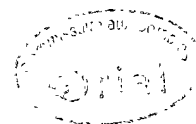
Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

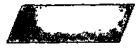
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.





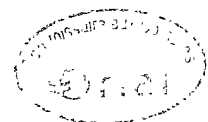
Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 306 441 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	137 989	3 366		141 356
Immobilisations incorporelles	462 182	3 366		465 548
- Terrains	867 061			867 061
- Constructions sur sol propre	10 720 275			10 720 275
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 339 608			2 339 608
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 153 721	147 334	63 212	4 237 843
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 223 757	27 341		1 251 098
- Matériel de transport	143 555			143 555
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 259	8 771	7 883	212 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 659 235	183 446	71 095	19 771 586
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	961 747	186 310	30 696	1 117 361
- Prêts et autres immobilisations financières	26 681	1 170	13 565	14 286
Immobilisations financières	988 428	187 480	44 261	1 131 647
ACTIF IMMOBILISE	21 109 844	374 292	115 356	21 368 781

Immobilisations incorporelles

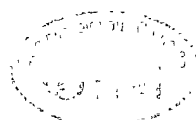
Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	324 192

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	133 553	5 009		138 562
Immobilisations incorporelles	133 553	5 009		138 562
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 460 464	334 292		6 794 756
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	795 948	160 307		956 255
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 710 956	128 461	63 212	3 776 205
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 836	36 216		888 051
- Matériel de transport	134 398	4 099		138 497
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 440	9 154	7 883	189 711
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 142 042	672 529	71 095	12 743 476
ACTIF IMMOBILISE	12 275 595	677 538	71 095	12 882 038



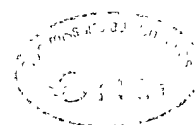
Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 582 823 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 116		13 116
Autres	1 170		1 170
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	296 251	296 251	
Autres	2 913 868	2 913 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	358 419	358 419	
Total	3 582 823	3 568 537	14 286
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	13 565		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	12 670
Avoirs à recevoir	207 422
Avoir à recevoir frais généraux	37 050
Ristournes scacentre à recevoir	412 998
Ristournes directes à recevoir	54 334
Prest.serv scacentre à recevoir	266 040
Prest.serv directes à recevoir	32 008
Associés intérêts courus	377
Divers produits à recevoir	12 598
Intérêts courus à recevoir	1 653
Total	1 037 151



 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 164 534	5 739		1 170 273
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 164 534	5 739		1 170 273
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 739		



Notes sur le bilan

Dettes

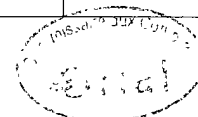
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 489 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 409 731	1 409 731		
- à plus de 1 an à l'origine	5 632 221	566 668	2 749 825	2 315 729
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 466 275	3 466 275		
Dettes fiscales et sociales	2 031 081	2 031 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 986	44 986		
Autres dettes (**)	905 012	905 012		
Produits constatés d'avance				
Total	13 489 307	8 423 753	2 749 825	2 315 729
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	569 387			
(**) Dont envers les associés	781 023			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 132 221		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 132 221		



 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact non parvenues	4 714
Emballages à payer	59
Eau, électricité, gaz à payer	56 930
Carburant à payer	118
Petites fournitures à payer	618
Fournitures bureau à payer	298
Fournisseurs achats à recevoir	101 962
Transports sur achats à payer	2 119
Redevance à payer	106 175
Sous trait info a payer	130
Ss trait.gardien.a payer	329
Ss trait.enlèvement a pay	1 412
Ss-traitance analyse à payer	287
Loyer a payer	100
Location matériel à payer	537
Entretien a payer	706
Entretien à payer	1 273
Maintenance à payer	10 561
Assurances mma	23
Flotte mma à payer	392
Frais étude à payer	2 630
Honoraires à payer	42 921
Publicité à payer	28 434
Cadeaux clients a payer	1 193
Prospectus dist à payer	23 259
Transports /vtes a payer	38
Voyages déplacements à payer	1 401
Affranchissement à payer	641
Téléphone à payer	258
Telex a payer	22
Cotisations à payer	99 652
Droits d auteur à payer	2 947
Intérêts courus sur emprunts	4 493
Intérêts banc. courus à payer	23 428
Congés à payer	370 209
Primes 13eme mois à payer	24 675
Primes exceptionnelles à payer	14 615
Dettes prov.s/participation.sal	254 091
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	533
Intéressement à payer	198 921
Urssaf à payer	90 602
Médecine du travail à payer	1 588
Formation continue à payer	71 574
Part.construction à payer	24 585
Taxe apprentissage à payer	36 117
Autres taxes a payer	4 532
Organic à payer	67 792
Taxe additionnelle à payer	160 298

Notes sur le bilan

	Montant
Charges sociales sur congés payés	129 899
Charges sociales s/ salaires prov	8 636
Charges sociale sur primes except.	5 115
Taxe c-e-t à payer	23 080
Taxe foncière à payer	18 751
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 259
Taxe publicité à payer	10 359
Divers charges a payer	78
Total	2 050 237

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	532		
Carburant d avance	4 997		
Petite fourniture d avance	3 023		
Fournisseurs achats d avance	102 695		
Frais accessoires d avance	366		
Redevance d avance	155 412		
Blanchissage d avance	151		
Distribution d avance	1 187		
Crédit bail d avance	1 553		
Location matériel d avance	9 679		
Entretien mat.roulant d avance	57		
Maintenance d avance	16 842		
Assurance d avance	1 789		
Frais d etudes d avance	2 648		
Documentation d avance	562		
Honoraires d avance	45 138		
Publicité d avance	8 627		
Transport d avance	64		
Deplacement d avance	537		
Affranchiss. d avance	29		
Téléphone d avance	548		
Adsl d avance	5		
Transpac d avance	294		
Advisio d avance	410		
Frais bque ouvert.d avanc	417		
Autres impots d avance	128		
Droits d auteurs d avance	37		
Intérêts des emprunts d avance		695	
Total	357 724	695	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

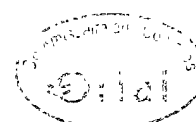
Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 490	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	30 696	
Amortissements dérogatoires	5 739	
Produits des cessions d'éléments d'actif financier		188 536
Charges except. sur ex. ant. : Régularisations frais généraux	877	
Produits de cession des immobilisations corporelles		2 500
Prdts except. sur ex. ant. : Remboursement CSPE 01/01/16-31/01/17		63 015
Prdts except. sur ex. ant. : Remboursement CFE 2015-2016		1 092
Prdts except. sur ex. ant. : Régularisations fournisseurs		1 035
Prdts except. sur ex. ant. : Régularisations frais généraux		4 086
TOTAL	38 801	260 264

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

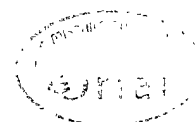
	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 513 067
+ Impôts sur les bénéfices	233 876
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 746 943
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	5 739
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 752 682



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 978 492	335 001	1 643 491
+ Résultat exceptionnel	221 463	23 314	198 149
- Participations des salariés	453 012	124 438	328 574
Résultat comptable	1 746 943	233 876	1 513 067
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 269 586 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

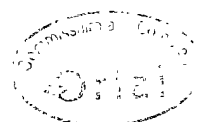
	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 170 273
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 170 273
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	281 516
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	281 516
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	269 586
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 16/01/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 218 personnes dont 1 apprenti et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	29	
Employés	169	
Ouvriers	16	
Total	218	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

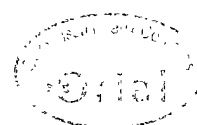
SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

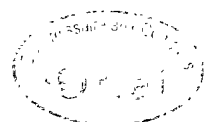
Parc d'activité du Champ Bossu

71 600 PARAY LE MONIAL



Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	18 779 098
<i>Quote part de passif</i>	2 329
Avals et cautions	18 781 427
Engagements en matière de pensions	389 886
Engagements de crédit-bail mobilier	106 915
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	19 278 228
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			124 824		124 824
Cumul exercices antérieurs			10 460		10 460
Dotations de l'exercice			17 000		17 000
Amortissements			27 460		27 460
Cumul exercices antérieurs			9 128		9 128
Exercice			22 684		22 684
Redevances payées			31 812		31 812
A un an au plus			25 675		25 675
A plus d'un an et cinq ans au plus			64 177		64 177
A plus de cinq ans			14 956		14 956
Redevances restant à payer			104 808		104 808
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 107		2 107
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 107		2 107
Montant pris en charge dans l'exercice			21 617		21 617

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 389 886 euros
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



SOFIPAR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 231 264 Euros

Siège social : Parc d'Activités du Champ Bossu - BP 70

71600 PARAY LE MONIAL

R.C.S. : 337 515 936 RCS MACON

SIRET : 337 515 936 000 25

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2018)

* Dividendes.....1 513 044,72 Euros

* Réserve ordinaire.....22,31 Euros

1 513 067,03 Euros

Le dividende global s'élève à 1 513 044,72 Euros, soit un dividende de 104,68 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 314,04 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 512 730,68 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31/01/2015	109,05 €	109,05 € (soit un montant global de 327,15 €)	109,05 € (soit un montant global de 1 575 881,55 €)
31/01/2016	123,02 €	123,02 € (soit un montant global de 369,06 €)	123,02 € (soit un montant global de 1 777 762,02 €)
31/01/2017	69,65 €	69,65 € (soit un montant global de 208,95 €)	69,65 € (soit un montant global de 1 006 512,15 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes.....1 513 044,72 Euros
 * Réserve ordinaire.....22,31 Euros

 1 513 067,03 Euros

Le dividende global s'élève à 1 513 044,72 Euros, soit un dividende de 104,68 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 314,04 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 512 730,68 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31/01/2015	109,05 €	109,05 € (soit un montant global de 327,15 €)	109,05 € (soit un montant global de 1 575 881,55 €)
31/01/2016	123,02 €	123,02 € (soit un montant global de 369,06 €)	123,02 € (soit un montant global de 1 777 762,02 €)
31/01/2017	69,65 €	69,65 € (soit un montant global de 208,95 €)	69,65 € (soit un montant global de 1 006 512,15 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME

